

L'Assemblée Constituante du Venezuela appuie le nouveau Conseil Électoral



Caracas, 18 juin (RHC)- L'Assemblée Nationale Constituante du Venezuela a approuvé un accord de soutien aux nouveaux recteurs de la Commission Nationale Électorale désignés par le Tribunal Suprême de Justice.

Au cours du débat de ce mercredi, le constituant Herman Escarrá, a signalé que cette action est légale de même que l'omission législative de l'Assemblée Nationale en désobéissance, décrétée par l'entité judiciaire et dans les deux cas, répond à ce que stipule la Constitution de la nation.

Il a relevé que la Révolution Bolivarienne a perfectionné les institutions démocratiques et politiques, organisant la juridiction constitutionnelle afin que toute l'activité de l'État, des institutions et des citoyens s'inscrivent dans les principes et les valeurs que le peuple a donnés à la Constitution au référendum de 1999.

Escarrá a rappelé que ces dernières années le parlement a encouragé des coups d'état, des ruptures institutionnelles malgré les appels réitérés au dialogue du président Nicolás Maduro.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/226081-las-semblee-constituante-du-venezuela-appuie-le-nouveau-conseil-electoral>



Radio Habana Cuba